

Tampon, le 07 Octobre 2021

Monsieur le Président du SMEP Grand Sud

A

DEPARTEMENT DE LA REUNION
Direction de l'Agriculture et de l'Eau
50 ter, Quai Ouest

97400 SAINT-DENIS
A l'attention de M. HAMONET

Affaire suivie par : Amine VALY
à Tél : 0.262.91.01.69 -
Email : scotgrandsud@casud.re
N/Réf. : n° 2021/032/PL/AV/

Objet : Avis du SMEP du Grand Sud sur PAEN de la commune de PETITE-ILE

Monsieur,

Par courrier réceptionné le 12 aout 2021, vous nous avez fait parvenir en tant que Personne Publique Associée, le projet PAEN sur le territoire communal de Petite Ile, pour avis technique.

Ce dernier est composé de plusieurs pièces :

- plan de situation
- plan de délimitation du périmètre
- Notice de Présentation
- Programme d'actions

Après examen des pièces transmises par vos services, le SMEP du Grand Sud émet un avis favorable sur ce projet de création de périmètre.

Je vous prie d'agréer Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Directeur



Amine VALY